



COMPTE RENDU

d'Assemblée Générale de l'UNSA-SDIS33

6 février 2018



8h00 à 8h45 Accueil et émargements à la maison du fleuve à Camblanes

Pouvoirs reçus : 73

Adhérents présents : 71

Jean Billard assure le secrétaire de séance.

Ouverture de l'AG : accueil, présentation de la journée et remerciements

Jacques Noaille ouvre l'assemblée. Il remercie les adhérents présents et présente l'ordre du jour.

Il explique que nous allons recevoir Jérôme François qui arrivera vers 11h, il est le secrétaire général de l'UNSA-SDIS 95 et de l'UNSA-SDIS de France (USF), il apportera son regard sur l'actualité nationale.

Présentation du rapport d'activité 2017

Jacques Noaille présente le rapport d'activité, il explique tous les dossiers nationaux qui ont été traités en 2017 : filière SPP, évolution du secours à personne, RIFSEEP, santé et sécurité au travail, fin de carrière/retraites...

Localement : Application de la filière SPP en Gironde, attentes aux urgences, agressions,

maintien de service en temps de grèves, dossiers PATS...

Il explique la difficulté que nous rencontrons à obtenir des résultats, que ce soit localement ou nationalement.

Bilan financier 2017

Lionel Delamour, trésorier de l'UNSA-SDIS33 présente le bilan financier.

Il explique avoir fait un stage de comptabilité au sein de l'UNSA et que le syndicat a décidé d'acheter le logiciel de compta proposé par l'UNSA.

Jacques Noaille explique le fonctionnement de l'UNSA inter-profession, de l'UNSA territoriaux et de l'UNSA-SDIS33.

Lionel Delamour présente ensuite le bilan, les recettes et les dépenses de l'année écoulée.

Une fois le rapport présenté, l'assemblée est appelée à voter le bilan financier 2017.

Pour : 144

Abstention : 0

Contre : 0

Lionel Delamour présente ensuite le budget prévisionnel 2018.

Il est ensuite porté au vote de l'assemblée.

Pour : 144

Abstention : 0

Contre : 0

Désignation des membres vérificateurs des comptes

Les adhérents vérificateurs annuels des comptes seront Carole Lacourty, Nicolas Forcet, Cyril Quillac et Thomas Pujol.

Statuts et membres du bureau

Jacques Noaille présente les nouveaux statuts du syndicat.

Il remercie les adhérents qui ont voulu intégrer le bureau, dont deux à qui nous avons conseillé de différer leur intégration.

Jacques Noaille présente le nouvel organigramme du bureau, les termes ont été modernisés, l'organigramme également. Différents domaines de compétences ont été créés, les membres

du bureau ont ensuite été affectés selon leurs compétences et leurs envies.

Les membres du bureau proposés au vote sont :

Jacques Noaille, Stéphane Servajean, Lionel Delamour, Jean Billard, Laurent Marsot, Thibaut Labrousse, Isabelle Auradou-Gerbaud, Béatrice Cabes, Philippe Larue, David Mendoza, Maxime Rives, Emeric Miralles, Romuald Debrut ,Sylvie Lanssade, Caroline Chopin, Bruno Duprat, David Vernoux, Benoit Isner, Julien Dulau, Sébastien Bernard, Anthony Di Bez , Sébastien Labarbe, Charles Cosse.

Les nouveaux membres du bureau sont : Sébastien Labarbe, Sebastien Bernard et Charles Cosse, Anthony Di Bez, Julien Dulau, Benoit Isner.

David Bureau nous a expliqué devoir se retirer du bureau pour des raisons personnelles.

Nouvel organigramme du syndicat UNSA-SDIS33

Président : Jacques Noaille

Trésorier : Delamour Lionel

Staff Sapeurs-pompiers : Billard Jean (manager),
Debrut Romuald,
Delamour Lionel (manager),
Di Bez Anthony,
Dulau Julien,
Isner Benoit,
Labrousse Thibaut,
Marsot Laurent,
Servajean Stéphane (manager).

Staff PATS : Auradou-Gerbaud Isabelle,
Cabes Béatrice,
Lanssade Sylvie (manager),
Larue Philippe (manager) ,
Mendoza David.

Bien-être au travail : Debrut Romuald,
Duprat Bruno,
Miralles Emeric,
Vernoux David.

Communication : Billard Jean,
Delamour Lionel,
Labrousse Thibaut,
Lanssade Sylvie,
Vernoux David.

Développement : Bernard Sébastien,
Chopin Caroline,
Labarbe Sébastien,
Mendoza David,
Rives Maxime,
Servajeau Stéphane.

Droits syndicaux / juridique : Billard Jean,
Cosse Charles,
Di Bez Anthony.

Formation Syndicale : Billard Jean,
Duprat Bruno,
Larue Philippe.

Webmaster : Delamour Lionel.

Élection des membres du bureau 2018

Pour :144

Abstention :0

Contre :0

Validation du nouvel organigramme :

Pour :144

Abstention :0

Contre :0

Jacques Noaille présente également les nouveaux statuts de notre syndicat.

Vote des nouveaux statuts du syndicats :

Pour :144

Abstention :0

Contre :0

Ouverture des débats

La partie statutaire étant faite, Jacques Noaille propose aux adhérents présents de commencer à poser les questions en attente .

Un adhérent aborde la mise en place du jour de carence : il explique qu'en étant au contact des usagés dans l'ambulance on peut tomber malade à cause de notre engagement professionnel et se voir retenir un jour de carence ce qui est injuste.

Jacques Noaille explique qu'il s'agit d'un sujet national qui impacte toute la fonction publique, qu'il partage cette analyse mais qu'il sera difficile d'obtenir des aménagements sur le jour de carence car il est encadré par la loi.

Jacques Noaille rappelle que le Ministre de l'intérieur lors de ses vœux à la sécurité civile a dit vouloir « protéger ceux qui nous protègent ». Les agressions sont prises en compte par le ministre et la garde des Sceaux.

Le dossier des fumées froides arrive : il s'agit des risques liés aux fumées et matières toxiques qui impactent nos tenues de feu.

Il explique également que le Ministre, dans ses vœux, a indiqué vouloir revoir les missions et redonner les carences (transports de malades et détresses sanitaires et sociales) aux ambulanciers privés pour abaisser le nombre d'interventions des SP.

Certains membres de l'assemblée expliquent qu'il est désagréable de voir des SPP rester en caserne et attendre des SPV pour des opérations non urgentes. Jacques Noaille et Jean Billard expliquent qu'il est difficile de défendre l'idée que les SPV ne prennent pas les fonctions de commandement ou de conducteurs et de refuser par ailleurs qu'ils assurent des départs non urgents. Nous notons que nos adhérents s'interrogent sur le caractère non urgent des

relevages de personnes.

Jacques Noaille présente la réglementation qui concerne le temps de travail des fonctionnaires. Il rappelle que le temps maximum légal est de 1607h annuelles et explique que l'UNSA-SDIS33 va faire des propositions pour modifier le titre 1 afin de se mettre en conformité avec la loi. Les échanges ont lieu sur le sujet et sur les dépassements horaires après la fin de garde. Est ensuite abordée la récupération des heures suites aux stages effectués par les PATS. Jacques Noaille explique que l'UNSA-SDIS33 a écrit au Président pour demander l'application des mêmes règles qu'au Conseil Départemental. Nous attendons sa réponse. Pour les SPP le sujet est plus complexe et devra être traité ultérieurement.

Pause

Point CHSCT

Emeric Miralles présente les élus UNSA SDIS33 qui siègent en CHSCT. Il nous fait un point sur le CHSCT, son rôle et ses moyens. Il explique que le CHSCT fait des visites annuelles dans les centres mais que l'administration ne leur permet pas de visiter ornano et la benauge.

Il explique que le principal problème est qu'il n'y a pas d'enquête CHSCT après les accidents graves alors que la loi le prévoit.

Il explique qu'en novembre dernier, les membres ont refusé de siéger compte-tenu qu'ils n'avaient pas reçu les dossiers en temps et en heure. Il a, au nom du CHSCT, demandé le report de la séance. Le Directeur a essayé de convaincre certains élus de siéger, sans résultat. Personne ne s'est laissé convaincre par le Directeur, la séance plénière ne s'est pas tenue ce qui fut une première.

Le CHSCT s'est finalement tenu à une deuxième date, dans une ambiance tendue.

Les dossiers du moment sont liés à l'actualité : les risques psychosociaux, les suicides. Le CHSCT va se mettre en relation avec une association : les vétérans du feu, association qui travaille sur le sujet des suicides, des victimes d'agressions ou accidentés du feu.

En 2016 , 300 actes d'incivilités répertoriés et 55 à 60 dépôts de plaintes.

Emeric Miralles cite ensuite les cas d'accidents et de suicides qui n'ont pas donné lieu à des enquêtes, preuve en est que l'établissement n'applique pas la loi et ne permet pas au CHSCT d'être acteur comme il devrait l'être.

La mise en œuvre de groupes de travail concernant les agressions de sapeurs-pompiers sont une priorité pour le CHSCT. Les membres CHSCT sont particulièrement déçus de ne toujours pas avoir de date pour travailler ce sujet pourtant brûlant d'actualité !

Il explique le constat d'échec total avec l'administration et la nécessité de saisir le Président plus régulièrement voire de saisir les tribunaux un jour !

Dossiers en cours : risque cannabis prochainement traité, un groupe de travail de prévention des situations d'agression, prévention des risques liés aux fumées, enquête accident CHSCT.

Un adhérent soulève le cas de nos locaux à sommeil qui ne sont pas équipés de détecteurs de fumée ni de SSI !

Nouveau Président au sein du SDIS

Jacques Noaille explique que le nouveau président a pris ses fonctions, qu'il procède comme le précédent : il nous reçoit en présence du Directeur. Pour autant l'UNSA-SDIS 33 exprimera ses positions et ses attentes lors de l'entretien prévu en mars prochain.

Dossiers PATS

Sylvie Lanssade présente à l'assemblée les problématiques des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés.

Elle aborde le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), c'est le nouveau régime indemnitaire qui s'applique aux PATS comme à tous les fonctionnaires. Les SPP et policiers municipaux en sont exclus pour le moment.

L'équipe UNSA-SDIS33 a travaillé le dossier RIFSEEP durant le premier trimestre 2017, réalisé une brochure RIFSEEP et fait 3 réunions d'information.

Le syndicat a demandé en juillet un groupe de travail sur la mise en place de ce régime indemnitaire. Fin octobre, les groupes ont été mis en place en une semaine, avec la contrainte de mettre en place ce nouveau régime indemnitaire au 1^{er} janvier 2018.

Au final, le travail amont avec l'administration a été difficile. Le régime a été mis en place au 1^{er} janvier, il n'y a pas eu de perte de salaire mais le CIA (partie complémentaire de salaire accordée en fonction de l'entretien annuel d'évaluation et de l'engagement professionnel des agents) n'a pas été intégré au régime indemnitaire, ce que nous regrettons. Notre organisation a demandé au Président d'ouvrir des négociations sur l'intégration du CIA au régime

indemnitaire des PATS et la mise en place d'un comité d'harmonisation, afin de vérifier le groupe d'affectation dont dépend chaque agent dans le nouveau régime indemnitaire .

Sylvie Lanssade présente ensuite les dossiers du moment que nous défendons : gestion du temps de formation, journée de solidarité, obtenir plus de transparence pour la gestion de la représentation des personnels en CAP, faire intégrer le CIA au RIFSEEP, organiser des réunions d'information pour les PATS et continuer de fédérer les PATS.

Pause déjeuner et reprise de l'AG

Jérôme François, secrétaire général UNSA-SDIS de France prend la parole

Jérôme François est arrivé du Val d'Oise ce matin pour notre AG.

Il explique qu'il est le secrétaire général de l'USF (UNSA-SDIS de France) , il explique que les sections UNSA se créent en France et se développent dans les différents départements.

L'UNSA est la 4ème force syndicale dans la fonction publique. L'UNSA bénéficie d'un réseau important dans les instances et d'une bonne représentation nationale.

Il explique ensuite que la filière SPP est appliquée dans son département et que le problème en Gironde est local, le nombre d'agents risquant de perdre leur fonctions en France est constitué essentiellement d'agents Girondins !

Il explique que l'avenir est inconnu, soit un décret d'intégration sort et tout le monde est nommé au grade supérieur, ou un décret balai sort : permettant aux agents de conserver leur fonctions et au minimum la NBI OU RIEN ! (libre administration des collectivités locales)

La Gironde connaît une vraie situation de blocage. Nous ne savons pas comment cela finira.

Il aborde ensuite le double statut. Dans le Val d'Oise, les SPP sont doubles statuts, ce qui leur donne une force car quand ils organisent un mouvement de grève, le SDIS est bloqué et doit négocier.

Des échanges ont lieu sur les solutions pour la Gironde et ce qui se pratique ailleurs.

Aucune solution ne se dégage même au sein de l'assemblée.

L'année 2019 sera cruciale et décisive, charge à nous de nous mobiliser le moment venu.

Jacques Noaille présente les chiffres transmis par le SDIS33 sur les viviers par grade et le nombre d'agents nommables d'ici fin 2019.

Agression de sapeurs-pompiers

Nous exposons le vécu des agents qui ont été agressés en août dernier, s'agissant d'un équipage constitué de deux adhérents présents à l'AG, ils prennent la parole et rappellent les faits.

Nous avons rappelé les droits de chaque agent et expliqué que nous accompagnons et accompagnerons nos adhérents après chaque agression afin de toujours les renseigner sur leurs droits et que les droits des victimes soient respectés !

Historique de la filière SPP

Jacques projette l'historique de la filière SPP qui démarre dès 2001, document qui sera prochainement mis en ligne sur le site. Il appartient à chaque adhérent de lire ce document et de comprendre les origines de la situation de blocage en Gironde, puis d'expliquer le rôle de l'UNSA !

Un document synthétique sera prochainement mis en ligne sur le site UNSA-SDIS33 sur le sujet.

Nous répondons ensuite aux questions diverses.

Fin d'Assemblée Générale